

A. D. S. E.

Association de Défense de la Santé et de l'Environnement

3, Place de l'Eglise 91410 Saint-Escobille

Association déclarée le 15.10.2002 n° 0911004472 sous la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 JPNS

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

Le 27 février 2020 à 20h30 à la salle polyvalente de Mérobert

Accueil

M.J.MAZURE : Comme chaque année je suis heureuse de vous accueillir pour notre assemblée générale, une grande partie de nos adhérents ne peut être là, beaucoup d'entre eux ont donné des pouvoirs. Et comme cette réunion est ouverte à tous, je tiens à saluer aussi toutes les personnes qui se sont jointes à nous.

Mes remerciements à M. MARTIN et à la municipalité de Mérobert qui nous permet d'utiliser cette salle ainsi qu'à M. Fabrice MULLER qui nous a prêté le matériel de sonorisation.

1 - Approbation des PV des AG ordinaire et extraordinaire du 12 mars 2019

M.J.MAZURE : Vous avez pu lire sur le site Internet de l'ADSE ces procès verbaux des AG de Mars 2019. Avez-vous des observations ? Non.

Vote à l'unanimité.

2 - Rapport moral rapport d'activités 2019

A - Réunion d'information sur l'eau potable à l'Agence Régionale de Santé à Evry, le mardi 18 juin. Douze membres de l'ADSE présents. L'ARS nous a développé différents points :

- Provenance de l'eau du robinet en Ile de France. Ainsi que le plan de gestion de la sécurité sanitaire ;
- Protection des captages ;
- Traitement des eaux ;
- Gestion des crises ...

Nous avons pu échanger librement après l'exposé et poser toutes nos questions dans une écoute attentive et sympathique.

B - Action auprès des établissements de restauration rapide locaux pour les inciter à réduire leurs déchets. Nous avons rencontré un responsable régional de Mac Do, qui nous a montré l'action entreprise pour le tri des emballages et couverts. Une

prochaine rencontre est prévue à KFC, qui pour le moment s'engage à mettre en place le tri sélectif au mois de mars. Les responsables de Quick ont été rencontrés trois fois. Les déchets seront triés en salle et expédiés vers des filières de recyclage. Enfin, Burger King a prévu la récupération des déchets dans le cadre de la conception même du restaurant. Les bio-déchets sont également traités dans l'ensemble des restaurants.

C - Participation à la consultation publique sur le Plan Particulier d'Intervention de l'entreprise TRIADIS, site classé SEVESO seuil haut, qui réceptionne et reconconditionne des déchets dangereux dans la zone SUDESSOR. Le directeur de l'entreprise TRIADIS nous a invités à visiter son établissement le 5 février. Interrogations quant à la sécurité des professionnels !

D - Visite de l'entreprise BIONERVAL au mois de juin, lors de la journée portes ouvertes et échanges approfondis avec le directeur.

E - Lancement du Répare Café en septembre (Gilles DERASSE) tous les troisièmes dimanches du mois. L'équipe est composée de quatre ou cinq réparateurs. Une association de Plessis-Saint-Benoit a demandé s'il était possible de mettre en place un Répare Café dans leur commune. Réflexion autour d'un Répare Café itinérant. L'idée serait de changer de ville chaque mois.

F - Participation à plusieurs consultations et enquêtes publiques.

1) Participation à la consultation publique de trois exploitations d'hydrocarbures :

[Exploitation d'hydrocarbures Vert-Le-Petit Consultation publique avril 2019](#)

[Exploitation d'hydrocarbures Vert-Le-Grand Consultation publique avril 2019](#)

[Exploitation d'hydrocarbures La Croix-Blanche Consultation publique avril 2019](#)

Il nous semble qu'un risque important d'exploitation de gaz de schiste, interdite à ce jour, soit envisagée....

La prolongation de l'extension a été adoptée.

2) [PLPDMA Consultation publique SIREDOM mars 2019](#)

La restructuration du ramassage sélectif a entraîné une augmentation des déchets dans les conteneurs jaunes pour une optimisation maximale.

Le SIREDOM nous a offert de participer à une commission consultative qui nous permettra de suivre l'évolution de l'activité.

Suggestion de permettre à des volontaires de suivre durant une journée la vie d'un conteneur de chez nous jusqu'à l'usine afin de voir comment cela se passe en pratique .

3) [Procédure d'autorisation environnementale mai 2019](#)

Insidieusement, on s'oriente vers une priorisation de l'économie sur l'environnement et la santé. Il s'agit d'une régression sur les droits des citoyens. Difficultés pour avoir des informations car il y avait très peu de sources. D'après les informations recueillies, ils essaient d'écarter des organismes importants comme par exemple l'ARS, l'office national des forêts, organisme capital pour la protection de la nature. Même chose pour les Missions régionales d'autorité environnementale (MRAE).

On craint donc pour la survie des enquêtes publiques. Que nous restera-t-il ?

Une simple déclaration suffira pour l'installation d'une entreprise industrielle ou d'autres activités à risques...

- 4) SDAGE Seine-Normandie Consultation publique mai 2019
- 5) SDAGE Loire-Bretagne Consultation publique mai 2019
- 6) PNGD Consultation Publique mai 2019
- 7) ISDD de Montplaisir Enquête Publique mai 2019
- 8) PRPGD Centre – Val de Loire Enquête publique avril 2019
- 9) PRPGD IDF Enquête publique juillet 2019

Les projets de Saint-Escobille et Groslieu ne figurent plus dans ce plan.

- 10) PRPGD IDF Enquête publique volet sanitaire juillet 2019

Les membres du comité de pilotage ont participé à plusieurs réunions avec le bureau d'études Horizons pour préparer les interventions sur les SDAGE et les PRPGD.

Tous les documents déposés sont consultables sur notre site internet.

Cette année a été particulièrement chargée et nous ne pourrions pas recommencer de la même manière : nous faisons une nouvelle fois appel aux volontaires prêts à participer à la rédaction de documents.

Le rapport d'activités est accepté à l'unanimité.

3 - Rapport financier 2019

Les documents comptables sont à consulter auprès du bureau de l'ADSE.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

4 - Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation est de 5€ par personne dans le cadre d'une adhésion unique et de 2€ par personne, en cas d'adhésions groupées.

Cotisation votée pour 2021.

5 - Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'administration

La liste des candidats : Béatrice BALSEIRO, Franck BALSEIRO, Bernard BAUDRY, Roland BECAVIN, Sophie BUCHY, Michel CHASSIN, Gregory COURTAS, Laurent DALLIER, Dominique DEFOSSEZ, René DAUVILLIERS, Brigitte DESSENNE, Christophe DUMONT, Claude ENGASSER, Marie-Madeleine KRAUS, Philippe MASSING, Martine PINTHON, Régis SCUDERI, Didier VINCENT, Monique VINCENT.

Quelques nouveaux ont remplacés ceux qui ont démissionnés : Albert Boudinet, Marie-Thérèse Leroux.

Election de la liste à l'unanimité.

6 - Prévisions pour 2020

Décret du 27 décembre 2019

Vous le savez c'est notre union, habitants, élus, agriculteurs qui nous a permis d'empêcher l'implantation de la décharge : les communes, la chambre d'agriculture ont participé à la lutte juridique avec l'ADSE.

L'ADSE a donné lieu à des échanges entre les habitants de nos communes rurales qu'ils soient anciens ou nouveaux venus. Et personnellement je tiens à continuer cette bonne entente dans la compréhension mutuelle.

Echanger sur le dispositif mis en place en janvier 2020, pour « mieux encadrer l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des habitations » permettrait aux riverains et aux agriculteurs de mieux se comprendre.

Claude a étudié le dispositif qui a été mis en place.

Sur une demande du Conseil d'Etat, le gouvernement a rédigé le décret du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes dans l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et un arrêté du 27 décembre 2019 relatif à la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, prévoit un renforcement de la protection des riverains :

- Etablissement de distance de sécurité ;
- Protection des personnes vulnérables ;
- Connaissance de la toxicité des produits ;
- Meilleure information des riverains.

Cet arrêté et ce décret sont dans la continuité de la loi du 30 octobre 2018 et de l'arrêt du Conseil d'Etat 26 juin 2019.

Les ministères de la transition écologique et solidaire, le ministère de la solidarité et de la santé, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation et le ministère de l'économie et des finances ont renvoyé une note commune aux préfets pour la mise en application de ces textes de loi, dans laquelle ils déclinent la façon de faire.

Cette charte devra être sous l'égide d'un organisme représentatif des agriculteurs (chambre de l'agriculture ou associations).

Ces textes permettront la rencontre de l'ensemble des parties concernées : agriculteurs, riverains, associations de défense de la santé et de l'environnement et élus.

Proposition de prendre l'initiative de réunions d'échanges dans quelques villages, afin de mieux comprendre à la fois le travail des agriculteurs ainsi que leurs obligations et les craintes des riverains. Pour une mise en place, le CA a proposé de créer un groupe de travail composé de membre de l'ADSE, riverains et agriculteurs, afin d'organiser cela et de pouvoir s'écouter.

Si certaines personnes sont intéressées, elles peuvent s'inscrire par Internet et adresser leurs informations.

Surveillance et lutte contre les pollutions Zone industrielle SUDESSOR Etampes-Brières

Les nuisances olfactives subies par les habitants au voisinage du Parc Sudessor nous sont déjà connues.

Mireille Massing que nous avons invitée à notre réunion de bureau nous a lu le courrier qu'elle a envoyé à l'Agence Régionale de Santé, pour exprimer son inquiétude et demander que soit réalisée « une étude épidémiologique sur le secteur d'Etampes et ses environs ». L'ADSE a fait de même à plusieurs reprises.

La réponse de l'ARS demande des informations complémentaires et nous avons réfléchi ensemble à la façon d'y répondre.

Lors de la visite de l'entreprise Bionerval en juin 2019 on nous a montré les filtres qui devaient être mis en place pour limiter la pollution de l'air. Les filtres ont été mis en place depuis.

Nous pensons aussi à la mise en place de capteurs dans différents endroits à Etampes, Morigny et Brières et toute autre action allant dans le sens de la protection des populations.

Nous avons demandé à faire partie de la CSS (Commission de Suivi du Site) du parc Sudessor, mais comme nous le précise Madame la sous-préfète dans sa lettre du 16 décembre 2019 reçue le 4 février 2020, « les membres du bureau de la CSS, à la majorité ont décidé de ne pas modifier l'équilibre du poids des différents collèges composant la commission, la représentativité en terme d'associations œuvrant pour l'environnement étant déjà assurée par trois associations au sein du collège riverains ». Nous attendons de savoir si cette commission sera ouverte au public.

La suite du contrat signé en 2019 avec le bureau d'études Horizons.

Dans ce cadre nous avons déjà déposé des dossiers aux consultations publiques des SDAGE Seine Normandie et Loire Bretagne, ainsi qu'à l'enquête publique du PRPGD des régions Ile de France et Centre.

Il reste à prévoir des rencontres formelles avec les institutions concernées par l'action de l'ADSE :

- Les Chambres d'agriculture d'Ile de France ;
- La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE, Nappe de Beauce ;
- La Communauté d'Agglo de l'Etampois Sud Essonne (CAESE).

Cependant tant que les SDAGE de Seine Normandie et de Loire Bretagne ne sont pas approuvés on ne peut pas demander la révision du SAGE nappe de Beauce. Finalement, après discussion avec M. BEAUFORT, il nous a été dit qu'il était important de ne pas suivre le calendrier du SDAGE car nous risquons d'arriver à échéance. Nous pouvons tout à fait faire part de nos travaux à la CLE du SAGE.

Il faudra néanmoins attendre les échéances électorales et se rapprocher ensuite des nouveaux élus pour leur demander de les rencontrer. En attendant, M. BEAUFORT propose de réunir le comité de pilotage pour préparer la rencontre avec le SAGE avec nos propositions.

Vente d'objets et de livres

Nous continuerons grâce aux dons de généreux donateurs les ventes au profit de l'ADSE.

Subventions

à Zéro Waste et ADEBA dans la continuité des années précédentes.

Répare Café

Convention avec le Pôle économique solidaire pour l'utilisation du local du Répare Café.

Répare Café tous les mois voir sur le site Internet les dates et les horaires.

La Présidente,

Marie-Josèphe MAZURE.

Les Vice-Présidents,

Claude JAILLET.

Jean-Pierre LIENASSON.